

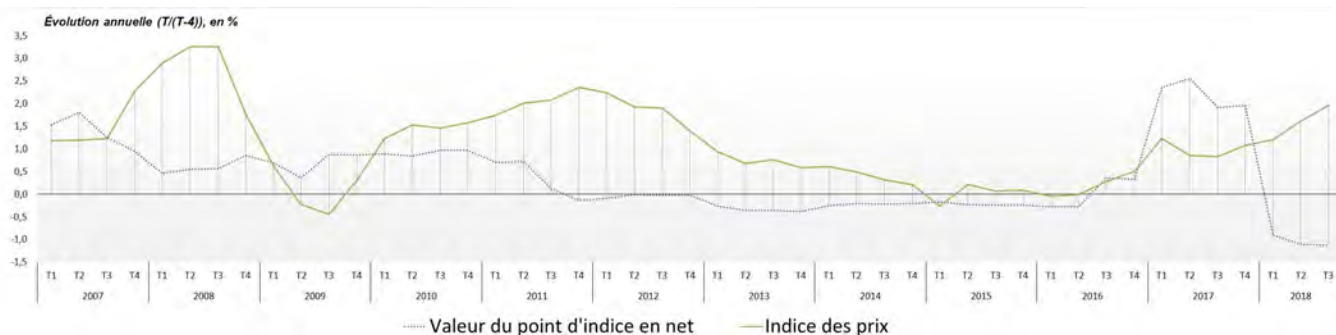
La FSU n'accepte pas que les agents publics, qui constituent plus de 5 millions de salariés qui font vivre les services publics au quotidien, soient à ce point méprisés et que leur travail ne soit pas mieux reconnu.

Les chiffres qui font mal à nos salaires

En 10 ans, plus de 10% de perte en pouvoir d'achat !...

Evolution du point d'indice et de l'inflation, la comparaison est sans appel :

Source : DGAFP, décembre 2018.



Lecture du graphique : il y a perte de pouvoir d'achat à chaque trimestres où l'indice des prix à la consommation (en trait plein) est au-dessus de la valeur nette du point d'indice (en pointillés), c'est le cas plus de 4 fois sur 5 depuis 2008.

Compte-tenu de cette logique salariale, les bas salaires (en particulier le pied de grille de la catégorie C) sont condamnés à avoir des bas salaires toute leur carrière et donc de faibles retraites.

...à laquelle s'ajoute l'augmentation de 3% des cotisations retraite

Cette augmentation se traduit par une diminution des salaires nets.
Cotisation retraite depuis 2011 : passage du taux de 7,85 à 10,83 % de retenue pour pension civile au 1er janvier 2019)
CSG en 2017 mal compensée et pas pour tous (voir encadré)

Suppression de l'ISF pour 350 000 personnes : un coût de 3,2 milliards pour la société.

Avec 3,2 Md€, on peut augmenter le point d'indice de 1,6 % pour 5,5 millions de fonctionnaires.

**MAL PAYÉ-E
MÉPRISÉ-E
PRÉCARISÉ-E
ASSEZ !**



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Pendant ce temps, les deux infox du gouvernement

« L'augmentation des primes compense le manque à gagner »

FAUX

En moyenne, les primes représentent 22% du traitement dans la Fonction publique. Mais beaucoup de fonctionnaires n'en touchent pas ou très peu.

Les primes qui ont le plus augmenté sont ciblées sur quelques catégories.

Les primes permettent l'individualisation, l'arbitraire et divisent les équipes.

Le gouvernement propose d'accélérer cette politique désastreuse :

- développement des indemnités pour quelques-uns au détriment de tous les autres dans le cadre d'une soi-disant prise en compte du « mérite » qui permet surtout de mettre les agents en concurrence alors qu'ils ont besoin de travailler ensemble,
- recours insupportable aux heures supplémentaires (la charge de travail normale est déjà trop lourde), inégalitaire (tous les personnels n'ont pas la possibilité d'en faire), injuste avec leur défiscalisation qui pèsera sur les budgets de l'Etat et de la sécurité sociale.

« Les déroulements de carrière compensent le manque à gagner »

FAUX

Le Ministre prétend que les salaires augmentent déjà avec les déroulements de carrières (avancements d'échelon ou de grade) : c'est particulièrement scandaleux. La FSU a dû se battre pour l'obliger à appliquer le protocole PPCR qui est un début de revalorisation des carrières. Mais cela ne saurait suffire !

Les salaires des fonctionnaires débutants sont régulièrement rattrapés par le SMIC, même en catégorie A où on débute le plus souvent maintenant à 1,2 SMIC. La reconnaissance des qualifications des agents est ainsi fondamentalement bafouée, et l'attractivité des métiers remise en cause.

La carrière n'est pas conçue pour compenser les politiques de baisses salariales mais pour reconnaître les qualifications, s'assurer de personnels compétents partout sur le territoire. La FSU demande l'ouverture de discussions.

Nous pouvons stopper l'offensive contre la Fonction Publique par la mobilisation

La FSU appelle les agents à défendre la reconnaissance de leur travail, l'amélioration de leur rémunération et de leur déroulement de carrière. Elle les invite à porter ces revendications dans tous les débats et dans les actions syndicales.

Compensation CSG dans la Fonction publique

Public comme privé, la hausse de la CSG se fait globalement au détriment des cotisations, cela fragilise la protection sociale. Dans le privé, le salaire net devrait augmenter du fait d'une baisse des cotisations plus importante que la hausse de la CSG. Pour les fonctionnaires, c'est seulement la compensation qui est prévue, et même une légère perte due à un effet retard dans la prise en compte de certains changements de situations.

Pire, pour certains contractuels, le dispositif choisi conduit à diminuer les traitements, c'est particulièrement vrai pour les AED (assistants d'éducation) et AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) qui ont vu leur rémunération de 2018 baisser par rapport à celle de 2017 alors que leurs salaires sont déjà très faibles. La FSU a écrit à Olivier Dussopt pour demander des mesures spécifiques pour ces situations.

SIGNEZ LA PETITION !

https://secure.avaaz.org/fr/community_petitions/

[Edouard Philippe Premier ministre Améliorer nos salaires je signe/dashboard/](https://secure.avaaz.org/fr/community_petitions/Edouard_Philippe_Premier_ministre_Ameliorer_nos_salaires_je_signe/dashboard/)

